



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ GEAR OIL 75W80 RPC L'huile
d'engrenage

Version: 10.0

Date de révision: 29.03.2024

Date d'impression: 01/07/2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Valvoline™ GEAR OIL 75W80 RPC
L'huile d'engrenage

Code du produit : 908730

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Huile pour moteur, engrenages et lubrification.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline Global
Operations
Wieldrechtseweg 39
3316 BG Dordrecht
Pays-Bas

Téléphone : +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec
le CSR local

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : SDS@valvolineglobal.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

00-800-825-8654

, ou appeler le SAMU en composant le +33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ GEAR OIL 75W80 RPC L'huile
d'engrenage

Version: 10.0

Date de révision: 29.03.2024

Date d'impression: 01/07/2025

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Danger à long terme (chronique) pour le
milieu aquatique, Catégorie 3

H412: Nocif pour les organismes aquatiques,
entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Mentions de danger : H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des
effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Élimination:
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation
d'élimination des déchets agréée.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro	Classification	Concentration (% w/w)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ GEAR OIL 75W80 RPC L'huile
d'engrenage

Version: 10.0

Date de révision: 29.03.2024

Date d'impression: 01/07/2025

	d'enregistrement		
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base — non spécifiée	64742-54-7 265-157-1 649-467-00-8 01-2119484627-25-xxxx	Asp. Tox. 1; H304	>= 1 - < 10
polysulfures, di-tert-butyl-	68937-96-2 273-103-3 01-2119540515-43-xxxx	Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Chronic 3; H412 Limite de concentration spécifique Skin Sens. 1B; H317 >= 46 %	>= 2,5 - < 10
Reaction products of 4-methyl-2-pentanol and diphosphorus pentasulfide, propoxylated, esterified with diphosphorus pentaoxide, and salted by amines, C12-14-tert-alkyl	Non attribuée 931-384-6 01-2119493620-38-xxxx	Acute Tox. 4; H302 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Chronic 2; H411 Limite de concentration spécifique 2; H319 > 50 - 100 % Skin Sens. 1B; H317 > 9,39 %	>= 0,25 - < 1
C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines	1213789-63-9 627-034-4 01-2119473797-19-xxxx	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire) STOT RE 2; H373 (Foie, Système immunitaire, Système gastro-intestinal) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 0,1 - < 0,25



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ GEAR OIL 75W80 RPC L'huile
d'engrenage

Version: 10.0

Date de révision: 29.03.2024

Date d'impression: 01/07/2025

		Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 10 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 10 Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 1.689 mg/kg	
--	--	--	--

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	: Ne pas laisser la victime sans surveillance.
En cas d'inhalation	: En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	: Des premiers secours ne sont pas normalement nécessaires. Cependant, il est recommandé de nettoyer les zones exposées en les lavant avec de l'eau et du savon.
En cas de contact avec les yeux	: Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	: Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	: Aucun symptôme connu ou attendu.
-----------	------------------------------------



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ GEAR OIL 75W80 RPC L'huile
d'engrenage

Version: 10.0

Date de révision: 29.03.2024

Date d'impression: 01/07/2025

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : gaz carbonique et monoxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
Utiliser un équipement de protection individuelle.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ GEAR OIL 75W80 RPC L'huile
d'engrenage

Version: 10.0

Date de révision: 29.03.2024

Date d'impression: 01/07/2025

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Précautions pour le stockage en commun : Pas de matières à signaler spécialement.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ GEAR OIL 75W80 RPC L'huile
d'engrenage

Version: 10.0

Date de révision: 29.03.2024

Date d'impression: 01/07/2025

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité
Protection des mains

Matériel : néoprène, caoutchouc nitrile
Délai de rupture : ≥ 240 min
Épaisseur du gant : $\geq 0,35$ mm
Directive : L'équipement doit être conforme à l'EN 374

Remarques : Caoutchouc nitrile caoutchouc butyle
Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les données concernant le temps de pénétration/la résistance de la matière sont des valeurs standards! Le temps de pénétration exact / la résistance exacte de la matière seront obtenues du fournisseur de gants de sécurité.

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : liquide
Couleur : ambre
Odeur : huileux
Seuil olfactif : Donnée non disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ GEAR OIL 75W80 RPC L'huile
d'engrenage

Version: 10.0

Date de révision: 29.03.2024

Date d'impression: 01/07/2025

Point de fusion/point de congélation	:	< -39 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Inflammabilité	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	180 °C Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
pH	:	Non applicable
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Non applicable
Viscosité, cinématique	:	env. 49,2 mm ² /s (40 °C)
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non applicable
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	env. 0,872 gcm ³ (15 °C)
Masse volumique apparente	:	Non applicable
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule		
Taille des particules	:	Non applicable



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ GEAR OIL 75W80 RPC L'huile
d'engrenage

Version: 10.0

Date de révision: 29.03.2024

Date d'impression: 01/07/2025

9.2 Autres informations

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Auto-inflammation : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

polysulfures, di-tert-butyl-:

|| Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ GEAR OIL 75W80 RPC L'huile
d'engrenage

Version: 10.0

Date de révision: 29.03.2024

Date d'impression: 01/07/2025

	Méthode: OCDE ligne directrice 401 Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402 Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Reaction products of 4-methyl-2-pentanol and diphosphorus pentasulfide, propoxylated, esterified with diphosphorus pentaoxide, and salted by amines, C12-14-tert-alkyl:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat): env. 2.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401 Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une seule ingestion.
-------------------------------	--

C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat): 1.689 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401 Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402 Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose. Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

polysulfures, di-tert-butyl-:

Résultat	: Irritation légère de la peau
----------	--------------------------------

C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines:

Espèce	: Lapin
Résultat	: Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition
Remarques	: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ GEAR OIL 75W80 RPC L'huile
d'engrenage

Version: 10.0

Date de révision: 29.03.2024

Date d'impression: 01/07/2025

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

polysulfures, di-tert-butyl-:

|| Résultat : Légère irritation passagère

Reaction products of 4-methyl-2-pentanol and diphosphorus pentasulfide, propoxylated, esterified with diphosphorus pentaoxide, and salted by amines, C12-14-tert-alkyl:

|| Résultat : Irritation des yeux

C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines:

|| Espèce : Lapin
|| Résultat : Corrosif
|| Remarques : Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

N'est pas classé en raison du manque de données.

Produit:

Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Composants:

polysulfures, di-tert-butyl-:

|| Type de Test : Test de Maximalisation
|| Espèce : Cochon d'Inde
|| Evaluation : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.
|| Méthode : OCDE ligne directrice 406

Reaction products of 4-methyl-2-pentanol and diphosphorus pentasulfide, propoxylated, esterified with diphosphorus pentaoxide, and salted by amines, C12-14-tert-alkyl:

|| Evaluation : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines:

|| Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ GEAR OIL 75W80 RPC L'huile
d'engrenage

Version: 10.0

Date de révision: 29.03.2024

Date d'impression: 01/07/2025

Remarques : Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

Mutagénicité sur les cellules germinales

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

polysulfures, di-tert-butyl-:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: test in vitro
Résultat: Des résultats positifs ont été obtenus dans certains tests in vitro.

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau
Espèce: Souris
Type de cellule: Moelle osseuse
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Résultat: négatif
Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

Cancérogénicité

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base — non spécifiée:

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé en raison du manque de données.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ GEAR OIL 75W80 RPC L'huile
d'engrenage

Version: 10.0

Date de révision: 29.03.2024

Date d'impression: 01/07/2025

Composants:

C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines:

Voies d'exposition	:	Inhalation
Organes cibles	:	Voies respiratoires
Evaluation	:	La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique, catégorie 3 avec irritation des voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines:

Voies d'exposition	:	Ingestion
Organes cibles	:	Foie, Système immunitaire, Système gastro-intestinal
Evaluation	:	La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 2.

Toxicité par aspiration

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base — non spécifiée:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines:

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation	:	La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.
------------	---	---



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ GEAR OIL 75W80 RPC L'huile
d'engrenage

Version: 10.0

Date de révision: 29.03.2024

Date d'impression: 01/07/2025

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base — non spécifiée:

Toxicité pour les poissons	: LL50 (Poisson): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: EL50 (Invertébrés aquatiques): > 10.000 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: EL50 (Les algues): > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: 10 mg/l Espèce: Poisson
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 10 mg/l Espèce: Invertébrés aquatiques

Reaction products of 4-methyl-2-pentanol and diphosphorus pentasulfide, propoxylated, esterified with diphosphorus pentaoxide, and salted by amines, C12-14-tert-alkyl:

Toxicité pour les poissons	: LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): env. 24 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: WAF Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): env. 91,4 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: WAF Méthode: OCDE Ligne directrice 202



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ GEAR OIL 75W80 RPC L'huile
d'engrenage

Version: 10.0

Date de révision: 29.03.2024

Date d'impression: 01/07/2025

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 15 mg/l Point final: Inhibition de la croissance Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 201 NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 3,3 mg/l Point final: Inhibition de la croissance Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 0,12 mg/l Point final: Test de Reproduction Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Type de Test: Essai en semi-statique Substance d'essai: WAF Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	: Toxique pour les organismes aquatiques.
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Poisson): évalué 0,06 mg/l Durée d'exposition: 96 h Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,98 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202 Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): 0,083 mg/l Point final: Inhibition de la croissance Durée d'exposition: 72 h



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ GEAR OIL 75W80 RPC L'huile
d'engrenage

Version: 10.0

Date de révision: 29.03.2024

Date d'impression: 01/07/2025

	Type de Test: Essai en statique
	Méthode: OCDE Ligne directrice 201
	Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.
Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	: 10
Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique)	: 10

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

polysulfures, di-tert-butyl-:

Biodégradabilité	: Résultat: Difficilement biodégradable.
	Biodégradation: 13 %
	Durée d'exposition: 28 jr
	Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

Reaction products of 4-methyl-2-pentanol and diphosphorus pentasulfide, propoxylated, esterified with diphosphorus pentaoxide, and salted by amines, C12-14-tert-alkyl:

Biodégradabilité	: Résultat: Difficilement biodégradable.
	Biodégradation: 7,4 %
	Durée d'exposition: 28 jr
	Méthode: Essai de Sturm modifié

C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines:

Biodégradabilité	: Résultat: Facilement biodégradable.
	Biodégradation: 66 %
	Durée d'exposition: 28 jr
	Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.4-C
	Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Reaction products of 4-methyl-2-pentanol and diphosphorus pentasulfide, propoxylated, esterified with diphosphorus pentaoxide, and salted by amines, C12-14-tert-alkyl:

Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Remarques: Donnée non disponible
---------------------------------------	---



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ GEAR OIL 75W80 RPC L'huile
d'engrenage

Version: 10.0

Date de révision: 29.03.2024

Date d'impression: 01/07/2025

C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines:

Coefficient de partage: n-
octanol/eau : log Pow: **évalué 6 - 8**

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Code des déchets : Le code de déchets doit être attribué par une discussion entre l'utilisateur et l'entreprise de traitement de déchets.
Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions:



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ GEAR OIL 75W80 RPC L'huile
d'engrenage

Version: 10.0

Date de révision: 29.03.2024

Date d'impression: 01/07/2025

13 02 05, huiles moteur, de boîte de vitesses et de
lubrification non chlorées à base minérale

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADN	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA (Cargo)	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P (Passager)	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ GEAR OIL 75W80 RPC L'huile
d'engrenage

Version: 10.0

Date de révision: 29.03.2024

Date d'impression: 01/07/2025

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:
Numéro sur la liste 75, 3

Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. Non applicable

Maladies Professionnelles : 36, 49, 49 bis
(R-461-3, France)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ GEAR OIL 75W80 RPC L'huile
d'engrenage

Version: 10.0

Date de révision: 29.03.2024

Date d'impression: 01/07/2025

Surveillance médicale renforcée (R4624-23) : Le produit n'a pas de propriétés CMR de catégorie 1, 1A ou 1B

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9) : 4734

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

AIIC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

ENCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

NZIoC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

Inventaires

AIIC (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TECI (Thaïlande), TSCA (USA)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ GEAR OIL 75W80 RPC L'huile
d'engrenage

Version: 10.0

Date de révision: 29.03.2024

Date d'impression: 01/07/2025

H314	: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	: Peut irriter les voies respiratoires.
H373	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
H400	: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	: Danger par aspiration
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Skin Corr.	: Corrosion cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
STOT RE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale;



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ GEAR OIL 75W80 RPC L'huile
d'engrenage

Version: 10.0

Date de révision: 29.03.2024

Date d'impression: 01/07/2025

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Informations internes : R0517042

Classification du mélange:

Aquatic Chronic 3

H412

Procédure de classification:

Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR